

Pom'info

MAIRIE

Égalité
Fraternité

Mairie de Pommeret • Bulletin d'information • N° 107 • mai 2024

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS DE POMMERET

Dans quelques semaines, les habitants de Pommeret pourront voir des panneaux sur certains trottoirs de la commune mentionnant « Vous êtes sur un trottoir enherbé favorisant la biodiversité ». Voici quelques explications sur ce qu'est un trottoir enherbé et à quoi ça sert pour mieux comprendre la démarche écologique entreprise localement. C'est aussi pourquoi le service Espaces verts propose de présenter ici la méthode qui a été mise en place plus généralement pour gérer les différents secteurs de la commune : la gestion différenciée.

La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ? A quoi ça ressemble concrètement à Pommeret ?

C'est une façon de gérer différemment les espaces verts des secteurs urbains, comme une commune, en fonction des usages, de la fréquentation et des végétaux. Son but est de favoriser à la fois l'humain ; les aspects pratiques ; et la biodiversité, là où chacun peut trouver sa place de manière harmonieuse. Des codes correspondant au « degré » d'intervention sont donc attribués à des zones. Concrètement, à Pommeret, 3 codes ont été mis en place (cf. carte de la gestion différenciée). Le code 1 correspond à un entretien soutenu, il concerne le centre-bourg et ses infrastructures. En effet, les zones de forte fréquentation nécessitent un entretien important. Les zones pavillonnaires ont été classées en code 2. Par exemple, les hauteurs de tonte y sont plus hautes (65mm) et donc moins fréquentes. Quelques trottoirs enherbés ont été mis en place pour favoriser la biodiversité (cf. carte des trottoirs enherbés, jachères et zones arborées). Enfin, certaines zones ont été classées en code 3 correspondant à une gestion dite « de nature ». Le boisement, les jachères et prairies fleuries ainsi que tout aménagement, fait avant tout pour la faune et la flore, y sont privilégiés. Les interventions humaines sont limitées au strict nécessaire comme la fauche annuelle des jachères ou la limitation des interventions de taille.

Parmi les aménagements conciliant à la fois les usages humains et la préservation de la biodiversité, le trottoir enherbé mérite qu'on s'y attarde.

Le trottoir enherbé, qu'est-ce que c'est ?

C'est un cheminement piéton végétalisé par un enherbement dit « spontané » ou autrement dit que l'on laisse volontairement se végétaliser par les adventices (familièrement appelées « mauvaises herbes »).

D'où ça vient ?

Le réchauffement climatique et la gestion

plus respectueuse de notre environnement ont modifiés la gestion des espaces verts. L'arrêt des pesticides dans les zones urbanisées (depuis plus de 15 ans à Pommeret) et les surfaces asphaltées se sont généralisés entraînant l'arrivée d'une flore spontanée sur ces surfaces. Et, plutôt que de lutter contre ces adventices, certaines villes et communes ont fait le choix de les laisser pousser et de faire avec !

À quoi ça sert ?

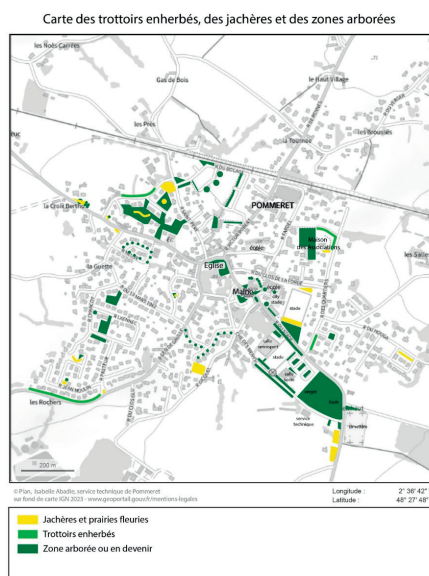
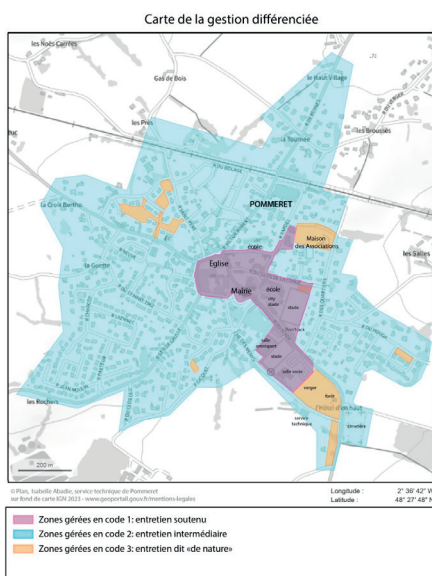
À y regarder de plus près, il s'avère qu'un trottoir enherbé de Taraxacum (Pissenlit) et de Bellis Perennis (Pâquerette) présente finalement de nombreux avantages :

- 1- Il permet de lutter contre l'imperméabilisation des sols qui contribue aux inondations. En effet, la quantité d'eau de pluie dans les canalisations est ainsi diminuée.
- 2- Fixer les poussières et les particules fines dues à la circulation routière.
- 3- Rafraîchir l'air en milieu urbain (pas de rayonnement solaire sur les surfaces enherbées contrairement aux surfaces asphaltées)
- 4- Faciliter la pollinisation par les insectes
- 5- Développer la biodiversité
- 6- Economiser le temps consacré à l'entretien/au désherbage

En conclusion

Il existe actuellement 4 trottoirs enherbés à Pommeret. Cela représente quelques dizaines de mètres carré actuellement mais leur développement est souhaité. C'est la multiplication de ces petites surfaces en zone urbaine qui formera au final une étendue non négligeable pour constituer une trame verte en cœur de bourg. Cette trame, ou corridor écologique, s'inscrit dans un ensemble de diverses zones favorables à la biodiversité comme les jachères et prairies fleuries précédemment citées, permettant la circulation de la faune et de la flore locale. En conclusion, le trottoir enherbé, et

plus largement la gestion différenciée des espaces verts mise en place à Pommeret, permettent à la fois de concilier équitablement les activités humaines et de préserver la biodiversité. Pour maintenir la facilité des déplacements piétons, notamment ceux des personnes à mobilité réduite, la commune a conservé un trottoir asphalté en face de chaque trottoir enherbé.



PREVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires.

Article 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Article 4 bis

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant de phonographes, magnétophones, radios, télévisions ; instruments de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant du port de soulier à semelles dures ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

Article 5

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



FEUX DE JARDIN :

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre (arrêté préfectoral du 9 juillet 2012).

SOIRÉE L'HÉVOUDEC

Le 6 avril dernier, l'Association des Cavaliers de L'Hevoudec organisait un cochon grillé à Pommeret pour récolter des fonds destinés à financer divers projets au sein des écuries de Faustine et Gurvan Lamble.

Nous avons comptabilisé 200 repas préparés par Mr Pascal Mobuchon et son équipe des Festins d'Armorique à Binic. Mr Le Mercier Jonathan de l'entreprise JLM Décors et Aménagements à Pordic a sponsorisé nos sets de tables.

L'animation de la soirée a été assurée par Mr Damien Moinet (DJ MAD-K).

La soirée a eu un franc succès et nous remercions la municipalité ainsi que les bénévoles de l'Association.

Les membres du bureau :

- Caroline Stang, présidente
- Caroline Naturel, vice-présidente
- Sabine Guernion, trésorière
- Manon Ame, vice trésorière
- Déborah Penanhoat, secrétaire
- Agathe Briantais, vice-secrétaire
- Emma Galot, graphiste

Vous remercie tous d'être venus en nombre et à l'année prochaine !

NAISSANCE À DOMICILE

Le dimanche 31 mars dernier, jour de Pâques, la petite Iris FELIX a décidé de pointer le bout de son nez ... à Pommeret !

En effet, sa maman Maëva et son papa Pablo n'auront eu le temps ni de se rendre à la maternité, ni d'accueillir les secours (qui étaient pourtant déjà en route).

« Iris est née sous la douche, à 9h35, accueillie par son papa. » Sa grande-sœur Téa et son grand frère Gabriel, qui devaient à l'origine être confiés à leurs grands-parents maternels, ont pu faire la rencontre de leur petite sœur quelques minutes seulement après sa naissance.

Iris et sa maman ont ensuite été transférées à la maternité de Saint-Brieuc.

La chasse aux œufs a quand même pu avoir lieu, avec leur grand-père, arrivé quelques minutes seulement après l'heureux événement !



MOBILISONS-NOUS LE SAMEDI 8 JUIN POUR L'OPÉRATION ÉCOCITOYENNE « NETTOYONS LA NATURE »

Vous pouvez participer à cette action en famille, entre amis, voisins ou membres d'associations, de 09h00 à 12h00 le samedi 8 juin. Les chantiers retenus pour cette matinée sont :

- paillage de la haie autour du verger
- nettoyage des plants
- tuteurage des jeunes pommiers
- ramassage des déchets sur des sites définis
- Le nettoyage de nos chemins de randonnée.....
- le nettoyage du mobilier urbain (bancs, abribus...)

Afin d'organiser au mieux cette matinée et de prévoir la pause déjeuner, l'inscription est souhaitée avant le 3 juin en mairie au 02 96 34 33 54 ou www.pommeret22.fr

Rendez-vous aux ateliers municipaux à 09h00, vêtus d'un gilet fluo, une paire de gants, de bottes, de brouette...et avec votre bonne humeur !

UN NOM POUR LA NOUVELLE ASSOCIATION DU VERGER !

Le 29 mars dernier, une nouvelle association a été créée autour de l'animation du verger communal et de la biodiversité.

Le bureau est en cours de constitution, avec néanmoins 6 jeunes volontaires pour dynamiser ce nouvel espace végétal en zone urbaine, David Chedotel, Nicolas Cornet, Nicolas Legros, Nicolas Lemarinier, Clément Mauboussin et Fabrice Desort (technicien bocage LTM).

Il faut maintenant lui trouver un nom !

Afin de faire participer le maximum de nos concitoyens, vous pouvez envoyer vos propositions via l'adresse mail de la mairie : accueil@mairiepommeret.fr

Les enfants de nos deux écoles vont participer activement à ce jeu pommeretois.

Réponses souhaitées pour **le 1 Juin**.



NOUVELLE ACTIVITÉ AU PÔLE DE SANTÉ SIMONE VEIL

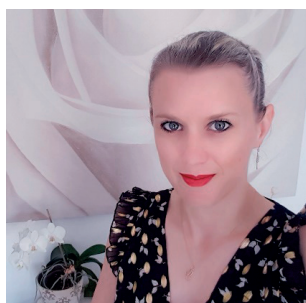
Maud Chopin, infirmière puéricultrice de formation, diplômée en allaitement maternel, monitrice de portage, animatrice massage bébé et formée au sommeil du jeune enfant exerce au Pôle de Santé Simone Veil tous les vendredis matin depuis **début avril 2024**.

Elle propose :

- Des consultations d'allaitement pour accompagner et soutenir les parents dans le choix de l'alimentation de leur enfant à naître, dans la mise en place et la poursuite de l'allaitement et/ou dans la gestion des difficultés éventuelles.
- Des ateliers de portage pour découvrir le portage physiologique, tester différents modes de portage ou apprendre à utiliser un système de portage en particulier.
- Des ateliers massage bébé pour apprendre aux parents à masser les différentes parties du corps de leur bébé et créer des moments de partage uniques avec lui.
- Des accompagnements au sommeil du jeune enfant pour prévenir ou régulariser les rythmes de vie et de sommeil des jeunes enfants.

Elle intervient également à domicile les lundis après-midi dans un secteur de 20km autour de Pommeret.

Contact : 06 30 33 80 94
maudchopin22@gmail.com
www.maudchopin.com



LES FOULÉES NATURE DU DIMANCHE 2 JUIN

Courses enfants : 800 m, départ à 10h05.
1600m, départ à 10h15

Courses nature : nouveaux parcours
14 km, départ à 09h45
9 km, départ à 10h00

L'association vous propose aussi une marche de 10 km. Départ à 09h00, rendez-vous à la salle Claude Rouxel.

Cette année le club organisateur a choisi de reverser les bénéfices de l'événement à Gwitibunan.

Alors tous à vos baskets !



ACCESSION EN PRÉ-NATIONAL DU BASKET

Une saison riche et historique pour le Basket Club Pommeret, avec les seniors 1 garçons qui terminent premiers et champions de régional 2 (2 défaites et 20 victoires) et vont accéder au championnat pré national. Le club sera le plus haut représenté en basket hommes pour le département des Côtes d'Armor.

Un nouveau défi pour la saison prochaine qui se prépare déjà avec le soutien des partenaires et des supporters, sans compter le travail d'une équipe dynamique de bénévoles.

L'équipe disputera également les quarts de finale de la coupe de Bretagne le 4 mai à Pacé.

Les seniors filles réalisent également un beau parcours en championnat départemental 3 et obtiennent leur ticket pour la montée en D2 la saison prochaine.

BC Pommeret, c'est aussi 9 équipes jeunes qui ont disputé les matchs tout au long de l'année avec assiduité et progression.



NOUVELLE ENTREPRISE : SERRURERIE DE BRETAGNE

Serrurerie de Bretagne, entreprise Pommeretoise de dépannage et installation en serrurerie. L'entreprise a été créée en **février 2024** par Fabrice LEON, habitant Pommeret depuis 2018.

Nous sommes là quand vos clefs sont perdues, cassées, ou ne fonctionnent plus.

Un besoin de sécurité ou une demande de votre assurance ? Nous installons vos serrures 3 points ou plus.

La Serrurerie de Bretagne vous propose également de la vidéosurveillance, en intérieur et extérieur.

Nous vendons et installons de l'équipement des ouvrants (ferme porte, crémone pompier, antipanique, judas, etc.).

La serrurerie de Bretagne intervient 24h/24 et 7j/7, et sur l'ensemble du département des côtes d'Armor.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique aura lieu **le vendredi 21 Juin**, sur la place Francis Sorniard à partir de 19h30. La municipalité lance un appel aux musiciens qui souhaiteraient se produire bénévolement sur la scène ouverte.

Les artistes intéressés sont invités à contacter Hyacinthe Marigo au 07 83 48 47 91



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

• ANIMATIONS

• Bébé lit... bébé chante...

La prochaine séance de lectures aux tout-petits aura lieu

vendredi 7 juin 2024 de 10h00 à 10h30

Armelle vous invite à venir découvrir des livres, à écouter des histoires, à chanter...

Devant le succès grandissant de ces moments privilégiés et afin qu'ils soient de qualité nous vous demandons de vous inscrire la semaine précédente.

AGENDAS

Sam. 25/05 - Zoom sur le logement : A la recherche de mon 1er logement - Structure Info Jeunes

De 11h à 12h / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor /

Gratuit / Sur inscription :

06 79 98 73 57

Mer. 12/06 - Anim'&vous - La Boussole : Danse en duo

Marie Beaufrère, professeure de danse au Conservatoire de Lamballe Terre & Mer, vous propose de venir bouger ensemble, jouer,

partager un moment privilégié. Par des jeux dansés, chaque duo sera invité à mettre ses sens en éveil, écouter son corps et celui de l'autre, découvrir la danse comme un moyen pour communiquer autrement.

Atelier en duo parent-enfant (à partir de 4 ans) / 3 groupes : de 9h à 9h45 (4-6 ans), de 10h à 10h45 (6-8 ans), de 11h à 11h45 (8-11 ans) / Gymnase Jouan, 21 rue Jouan, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription :

06 20 86 00 74

TOUS À VOS AGENDAS

2 juin : Foulées nature

9 juin : Élections européennes

14 juin : Réunion publique du PLU, de 18h30 à 20h30 à la salle « Les Champs Clos »

16 juin : Kermesse de l'école publique

21 juin : Fête de la musique

22 juin : Gala DANCE M MOVE

30 juin : Kermesse de l'école Notre-Dame

ELECTIONS EUROPEENNES DIMANCHE 9 JUIN 2024

à la salle « Les Champs Clos » de 8H à 18H.

La Commune dispose de deux bureaux de vote :

Bureau N°1 : Salle 1

Bureau N°2 : Salle 2

Vote par procuration : 3 possibilités :

1) par le formulaire cerfa N°14952*03

2) par la procédure semi-dématérialisée : à partir de la plate-forme **Maprocuration.gouv.fr** qui permet d'établir le dossier de demande de procuration de façon dématérialisée mais en validant son identité auprès de la gendarmerie.

3) par la procédure totalement dématérialisée : plus besoin de se déplacer à la gendarmerie ; mais cette procédure n'est ouverte qu'à certains électeurs : il doit posséder une carte d'identité au nouveau format et avoir fait attester son identité via le dispositif France identité.



LTM

> FETE DE LA NATURE

Lamballe Terre & Mer s'engage au quotidien pour l'environnement et la biodiversité. Avec sa stratégie biodiversité 2022 > 2027, l'Agglomération travaille sur 12 axes en faveur de la préservation des ressources naturelles et de leur rôle essentiel autour des enjeux climatiques : bocage et patrimoine arboré, milieux aquatiques, site des Landes de La Poterie, gestion des espaces en faveur de la biodiversité, restauration des continuités écologiques...

Dans ce cadre, l'Agglomération et ses partenaires s'inscrivent, cette année, dans l'événement national « La Fête de la nature » afin de faire connaître leurs actions et sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux. Du 22 au 26 mai, plusieurs animations sont ainsi proposées sur le territoire :

> Découverte des amphibiens de La Poterie avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer,

> Une après-midi à La Piscine avec Ecol'eau : baptême de plongée, jeux aquatiques, expositions, stands... en lien avec la nature,

> Une journée « Nature en fête » avec un rallye nature de 5km comprenant 12 points d'activité, une balade contée « Plantes sauvages » ou du kayak nature.

Ces temps forts seront aussi l'occasion d'échanger autour de l'enjeu climatique et de découvrir comment protéger la nature grâce au tri des déchets.

Retrouvez le programme, début mai,

sur www.lamballe-terre-mer.bzh.

> ACCUEILS DE LOISIRS / ÉTÉ 2024

Les ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) seront ouverts cet été, selon le calendrier suivant :

ALSH Do'minots Lamballe : du 08/07 au 02/08 & du 26 au 30/08

ALSH Saint-Aaron : du 08 au 26/07

ALSH Coëtmieux : du 08/07 au 02/08

ALSH Erquy : du 08/07 au 16/08

ALSH Pléneuf-Val-André : du 08/07 au 30/08

ALSH Quessoy : du 08/07 au 16/08

ALSH Bréhand : du 08/07 au 02/08

ALSH Plénée-Jugon : du 08/07 au 23/08

Inscriptions ouvertes du vendredi 07 juin à 19h au mercredi 19 juin

> FERMETURE DE LA PISCINE A LAMBALLE-ARMOR

Du 26 mai au 1er septembre 2024 inclus, le centre aquatique intercommunal La Piscine à Lamballe-Armor fermera ses portes pour travaux. Durant cette période, les 2 filtres à sable seront remplacés par 4 filtres à perlite, afin d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air tout en réduisant la consommation d'eau, de gaz et d'électricité. A cette occasion des travaux de ravalement seront également effectués.

Les piscines de La Tourelle (Plémy) et de Pléneuf Val-André restent ouvertes durant cette période.

Les réinscriptions aux différentes activités de la Piscine se dérouleront, comme chaque année, début septembre.



MEMENTO D'URGENCE

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre Antipoison RENNES :

02 99 59 22 22

Enfance Maltraitée : 119

SAMU Social : 115

Memento de numéros utiles sur la commune

Infirmières : Elodie GLATRE

et Karine TORREGROSSA

06 03 35 15 00

Diététicienne : Laurence GOUFFIER

06 52 76 57 59

Kinésithérapeutes : M^{me} Camille

DELECOURT – M. Jacky HARNOIST

– M. Fabien ROLLAND

06 31 93 21 12

Rendez-vous à prendre sur :

MonRdvKiné.fr

Sages-femmes : Florence BOUGIS

06 43 36 18 70

et Virginie MARIOTTI-LIGAVAN

06 43 36 64 64

Puéricultrice : Maud CHOPIN

06 30 33 80 94

Mairie : 02 96 34 33 54

Bibliothèque : 02 96 34 22 34

Distribus : 02 96 32 33 34 service et appel gratuits (sur simple appel la navette vient vous chercher à domicile, réserver au plus tard la veille avant 17h).

État civil

Naissances :

• Emma SAGORY, née le 11/04/2024 à Plérin

Décès :

• Joseph RAULT, le 29/03/2024 à Saint Brieuc

JEUDI DU PRESSOIR

Mai : 23 : Joue de porc

30 : Bourguignon

Juin : 6 : Couscous

13 : Blanquette

20 : Poulet Basquaise

27 : Langue de boeuf

Plat à consommer sur place ou à emporter

Couscous tous les premiers jeudi du mois

Réservation : 02 96 34 34 07

PARLEZ-VOUS GALLO ?
(PAR CHRISTOPHE HAMON)



E OURE DÉ FÉTERIES. LA VA TURLUTER !
VLA DU MONDE QHI NE CHANTE POINT
COME UN POURCÉ Q'A LA COUE PRINZE
ENTR DEÛZ PORTES !

Traduction : C'est l'heure des festivals. Ça va donner ! En voici qui ne chante pas faux ! (Pas comme un cochon qui a la queue coincée entre 2 portes)

L'intégralité des délibérations du conseil municipal est téléchargeable sur le site internet : www.pommeret22.fr

Contact : 02 96 34 33 54